

Le rapport Homme-Animal : cinq scénarios à l'horizon 2030

Si la « question animale » gagne aujourd'hui en importance et en visibilité, elle reste éclatée entre diverses approches (économique, environnementale, éthique, etc.) et son devenir est incertain car les sources d'inflexion sont nombreuses. Le rapport Homme-Animal deviendra-t-il un des enjeux structurants de la société française, de son système alimentaire, et des évolutions du monde agricole et rural ? Sera-t-il au contraire un thème marginal et subordonné à d'autres facteurs plus déterminants ? Sa mise en débat et sa gestion seront-elles pacifiées ou conflictuelles ? Cette note présente cinq scénarios prospectifs destinés à baliser le devenir de ce problème dans l'espace public des quinze prochaines années.

Le rapport Homme-Animal s'inscrit dans une histoire longue¹ qui a conduit à distinguer le sauvage du domestique, et au sein de celui-ci, l'animal de compagnie et l'animal de rente. Par « rapport Homme-Animal », nous entendons un concept synthétique qui permet d'englober, pour mieux les penser dans leur devenir historique, l'ensemble des relations concrètes et quotidiennes entre hommes et animaux.

Les trois catégories de « sauvage », de « compagnie » et de « rente » se structurent autour d'enjeux propres, gérés selon des logiques en grande partie autonomes. Cet éclatement de la « question animale » a prévalu tout au long du XX^e siècle, comme en témoignent les registres d'expertise dominants qui renvoient alors surtout à l'écologie pour le sauvage, à la zootechnie pour l'élevage et à la médecine vétérinaire de ville pour l'animal de compagnie. L'assignation de fonctions et de statuts à chaque espèce, suivant son utilité ou ses nuisances pour l'homme, les démarcations de leurs espaces de circulation et l'éloignement croissant entre collectifs humains et animaux (sauvages ou de rente) sont d'autres traits marquants de la configuration actuelle.

Pourtant, en contrepoint, plusieurs tendances conduisent aujourd'hui certains acteurs (philosophes, militants, journalistes, etc.) à remettre en cause ces séparations et ce traitement différencié. L'actualité fournit chaque jour son lot d'informations venant alimenter la construction de la question animale comme

« problème public » : campagnes de sensibilisation aux mauvais traitements dans les abattoirs, diffusion sur internet de vidéos dérangeantes, publication de livres, controverses sur les plateaux de télévision, etc.

À la croisée des grands enjeux des systèmes alimentaires, l'élevage devient un objet de débats². Ses impacts, positifs et négatifs, sont de plus en plus questionnés (contribution au changement climatique ou au maintien de la biodiversité, par exemple). La tendance lourde à l'agrandissement, à la spécialisation et à l'intensification des exploitations est parfois critiquée, comme dans le cas de l'opposition à la « ferme des mille vaches ». Avec la complexification des chaînes de transformation et la distanciation croissante du consommateur avec son alimentation, les crises de confiance, les « scandales » et les « révélations » se multiplient.

Pour certains, la préoccupation des urbains pour le bien-être des animaux de production trouverait en partie son origine dans la montée en considération des besoins des animaux de compagnie. Ces derniers sont de plus en plus intégrés dans la famille et individualisés. Tout une industrie de services se déploie autour d'eux, accompagnant et renforçant leur anthropomorphisation³.

Sur un autre registre, depuis les années 1990, le « retour » du loup et de l'ours divise l'opinion. Comment organiser la coexistence entre pastoralisme, activités récréationnelles et grands prédateurs dans une société attachée à préserver la biodiversité sauvage ?

Cette évolution des débats publics, entre tendances lourdes et remises en cause des grilles de lectures héritées, amène à s'interroger sur les évolutions possibles à moyen terme. Prolongeant un précédent travail⁴, cette note explore différents futurs possibles du rapport Homme-Animal, en utilisant la méthode des scénarios (encadré 1).

Ceux-ci ne sont pas des « pronostics », des « prévisions » ou des « prédictions ». De plus, faire des scénarios n'est pas un objectif en soi ; ce n'est qu'un moyen pratique pour ordonner les idées. Il est peu probable que les transformations futures du rapport Homme-Animal coïncideront exactement avec l'une seulement des trajectoires explorées. Ces conjectures visent seulement à éclairer la diversité des futurs possibles. Elles permettent d'imaginer « à quel point » et « jusqu'où » le devenir de la question animale est soumis aux tendances et ouvert aux bifurcations. Ces récits prospectifs seront présentés successivement, puis une dernière partie essaiera d'en tirer quelques enseignements généraux.

1. Vigne J.-D., 2012, *Les débuts de l'élevage*, Éditions le Pommier.

2. Porcher J., 2011, *Vivre avec les animaux. Une utopie pour le XXI^e siècle*, La Découverte.

3. Michalon J., 2014, *Panser avec les animaux. Sociologie du soin par le contact animalier*, Presses des mines, chapitre 4.

4. Lesage M., Bidaud F., Claquin P., 2016, *Le rapport Homme-Animal : évolutions passées et enjeux d'avenir*, Analyse n° 94, Centre d'études et de prospective.

Encadré 1 - La méthode d'élaboration des scénarios

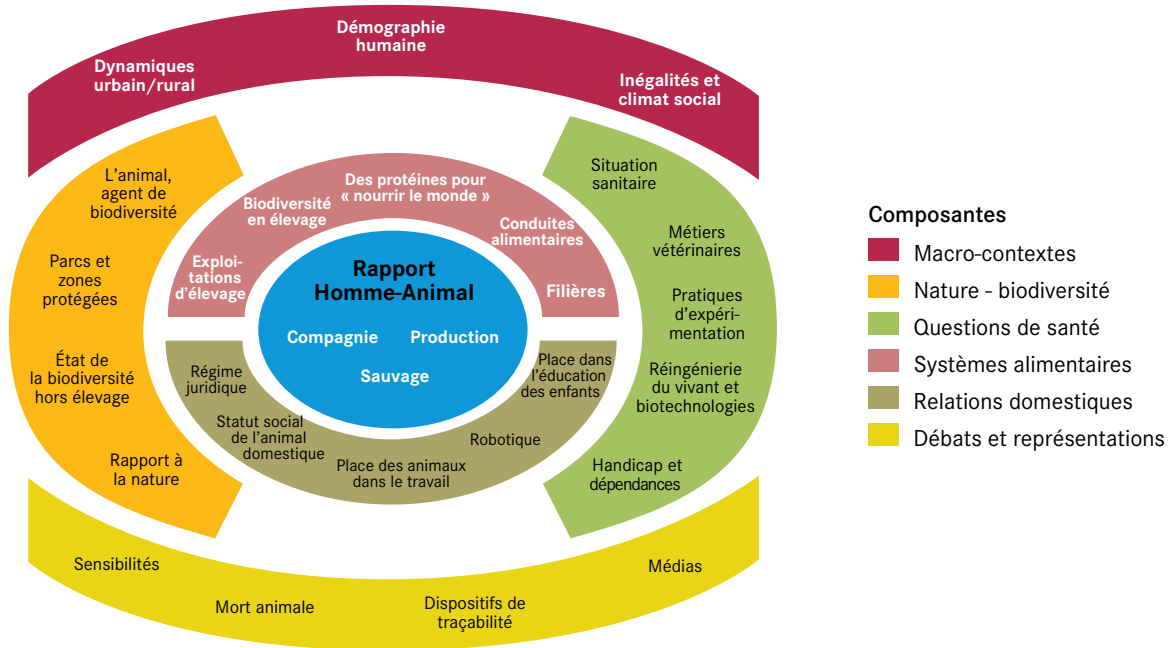
Pour élaborer ces scénarios d'évolution du rapport Homme-Animal d'ici 2030, un groupe de travail de taille restreinte s'est réuni à quatre reprises entre fin 2014 et fin 2015. Il a associé les trois auteurs de cette note et trois chercheurs ayant des compétences complémentaires : Jérôme Michalon (sociologue, Centre Max Weber, université

Lyon 2), Jocelyne Porcher (sociologue et ancienne éleveuse, Inra) et Jean-Denis Vigne (archéozoologue, Muséum national d'histoire naturelle).

Classiquement, le premier travail collectif a consisté à identifier les principales variables motrices, à partir des tendances et faits susceptibles d'impacter le rapport Homme-

Animal dans les prochaines années. Compte tenu du grand nombre d'aspects à traiter, il s'agit ici moins de variables au sens strict que de « macro-variables » qui regroupent des ensembles larges et cohérents de phénomènes. La figure 1 présente ces 26 variables et leur regroupement en 6 dimensions selon leur prévalence et leur principe d'action.

Figure 1 - Dimensions-clés et variables caractéristiques de l'évolution du rapport Homme-Animal



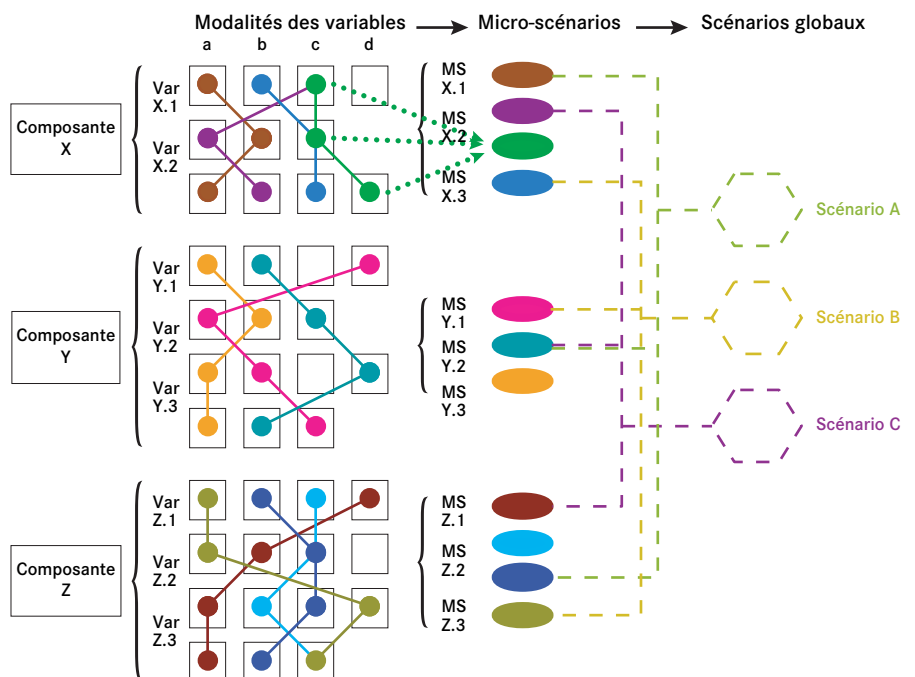
Source : auteurs

Pour chacune de ces variables, des modalités plausibles d'évolution à 2030 ont ensuite été formulées. Elles ont été discutées et enrichies par le groupe.

Ces hypothèses ont ensuite été combinées, dimension par dimension, pour élaborer 3 à 4 micro-scénarios, sous la forme de courts récits d'une demi-page environ. Ces micro-scénarios par composantes ont enfin été croisés afin de dégager des scénarios globaux, au nombre de cinq. Le processus est schématisé dans la figure 2.

Les tendances structurelles profondes ou, au contraire, les tendances émergentes, ont été prises en compte, ainsi que les sources d'inflexions ou de ruptures. Nos scénarios d'évolution du rapport Homme-Animal sont donc des systèmes d'hypothèses décrivant des situations futures et des cheminements permettant d'y arriver. Ces scénarios sont contrastés entre eux et leur cohérence interne est marquée par des repères chronologiques posés entre 2016 et 2030.

Figure 2 - Des variables aux scénarios



Source : auteurs

1 - Scénario *Un rapport économe à l'animal*

Dans un contexte de sobriété forcée et de tensions sur les ressources, le sort des animaux évolue, sous contrainte économique, par une meilleure reconnaissance de leurs utilités sociales⁵.



Une gestion de la biodiversité polarisée par quelques « animaux-symboles »

Dans les zones à dominante rurale, avec un chômage des jeunes qui frôle les 50 % en 2030 dans certaines régions, la priorité est donnée aux activités humaines et à la relance économique des territoires (thème central des élections présidentielles de 2022). L'enjeu de maintien de la biodiversité se focalise sur quelques espaces et quelques espèces animales symboliques, concentrant des moyens publics en baisse régulière. Cela ne permet pas de réviser en profondeur les rapports entre l'homme et l'écosystème (donc l'animal sauvage), ni d'inverser l'érosion tendancielle de la biodiversité.

Une offre alimentaire plurielle répond à des demandes hautement différenciées

L'augmentation de la demande alimentaire mondiale est moins élevée que ce qu'on prévoyait en 2015. À partir de 2025, la « question alimentaire » et la durabilité du système alimentaire mondial passent au second plan de l'agenda international.

En France, le modèle traditionnel des trois repas, fragilisé du fait des changements structurels de la famille et du rythme du travail, est supplanté par une grande variété de styles alimentaires. La demande en viande de qualité côtoie un besoin de produits animaux à bas coûts, car la contrainte budgétaire reste un facteur de choix primordial. Les protéines végétales, jugées plus saines et moins chères, intègrent de plus en plus les préparations culinaires. Dans le même temps, les questions de bien-être animal et de respect de l'environnement continuent à progresser, mais faiblement.

Cette segmentation des demandes alimentaires s'appuie sur un monde agricole dualisé, avec coexistence de filières longues de valorisation des productions végétales et animales, intensives ou biologiques, et de micro-filières régionales d'élevages de qualité.

Une approche *One Health* résolument sanitaire où prime l'intérêt collectif des humains

Le concept de « santé globale » (*One Health*) est mis en avant, sous l'impulsion coordonnée des grandes organisations internationales (OIE, OMS, FAO), mais avec une priorité accordée aux enjeux sanitaires, comme les maladies transmissibles. Soigner les animaux est donc une priorité dans la mesure où ceci contribue à une maîtrise sanitaire globale.

En France, en 2023, les budgets de protection sociale, nettement déficitaires, contraignent les autorités à engager une libéralisation sans précédent du système public de sécurité sociale, ce qui tend à installer rapidement une situation dégradée, « à deux vitesses ». Les plus aisés profitent de soins ou de prises en charge innovants et personnalisés, où les animaux jouent un rôle croissant (équithérapie, par exemple). Les plus démunis n'ont accès qu'à une protection sociale résiduelle qui, classiquement, accorde peu de place aux soins en rapport avec des animaux, considérés comme un « luxe ».

La sobriété économique, moteur d'une remise de l'animal au travail

À rebours des évolutions passées, le travail avec les animaux est de plus en plus recherché et les services rendus par l'animal sont mieux considérés. Dans les élevages de taille modeste, les éleveurs valorisent, auprès de micro-filières, une plus grande proximité relationnelle avec les animaux. Dans les élevages plus intensifs, le déploiement d'une nouvelle génération d'outils d'aide à la décision, selon une logique d'écologie industrielle (valorisation des co-produits, optimisation des flux), favorise la gestion à distance des troupeaux. Il en résulte une réduction des coûts, mais aussi une prise en compte plus fine du bien-être et une amélioration des performances environnementales (GES, énergie, effluents). Le recours à l'animal s'avère souvent une solution écologique, pratique, et surtout peu onéreuse (exemple des poules dans les jardins pour recycler les déchets organiques et pour la production d'œufs). Les animaux de compagnie sont toujours très prisés. Les tentatives pour remplacer l'animal par des robots et autres dispositifs artificiels, peu couronnées de succès, sont progressivement abandonnées. L'Éducation nationale multiplie les occasions de contact pour les enfants et incite les parents à faire de même.

Une banalisation de la mise à mort animale par la traçabilité et le contrôle

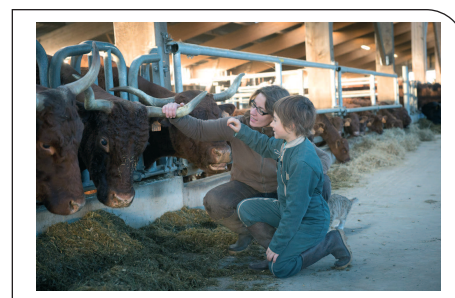
À mesure qu'on approche de 2030, les débats sur la place de l'animal suscitent de moins en moins de crispations, d'autant que les éleveurs et les opérateurs des filières ont su adapter leurs conduites et leur communication sur le sujet. Les acteurs des filières

industrielles ont notamment investi (en capital et en formation) pour garantir le respect animal en abattoir. La stratégie nationale bien-être animal porte ses fruits avant d'être actualisée en 2020. Les dispositifs de traçabilité sont renforcés dans le cadre de démarches de transparence. Les éleveurs misant sur un commerce de proximité ont multiplié les opérations du type « ferme ouverte ». Dans l'opinion publique, le sentiment que les questions relatives aux animaux sont correctement prises en charge par les acteurs institutionnels semble largement partagé. La majorité des ONG privilégie la logique consistant à « peser de l'intérieur » en contribuant à l'élaboration des politiques publiques, des guides pratiques, des chartes et des labels. Les mouvements les plus radicaux, positionnés sur la dénonciation de toute forme d'exploitation animale, perdent en audience.

Ces tendances conduisent à une porosité entre catégories d'animaux (élevage/companie), et donc à une certaine convergence de leurs statuts dans la société. Si le statut « social » des animaux domestiques se transforme, leur statut juridique évolue peu, en partie du fait d'une amélioration des conditions de traitement, et en partie parce que le sujet n'est plus politiquement porteur dans un contexte économique contraint.

2 - Scénario *L'animal intégré*

Dans un contexte économique très favorable, et où la distinction entre urbain et rural s'atténue, les animaux sont très présents, visibles et intégrés aux collectifs humains, avec une utilité sociale et une reconnaissance élevées⁶.



Essoufflement des thèses animalitaires et normalisation des questions de souffrance animale

Au milieu des années 2010, les thèses antispécistes rencontrent un écho dans l'opinion publique. Mais rapidement, l'émotion mobilisant moins, et la correction des abus aidant, on assiste à une relégitimation de l'abattage des animaux. Dans les médias, le registre de l'expertise prime sur celui de l'émotion et les acteurs des filières affinent leurs stratégies en conséquence. Alors que

5. Crédits photos : Pascal Xicluna/Min.Agri.Fr.

6. Crédits photos : Xavier Remongin/Min.Agri.Fr.

la mise à mort des animaux avait tendance à diviser les Français, les années 2020 consacrent une certaine dépolitisation de ce sujet, considéré comme relevant de « l'ordre des choses », à condition de respecter le bien-être animal avant et au moment de la mise à mort.

Des consommations favorables à la diversité des élevages

Sensibilisés à la nécessité de manger moins de viande pour assurer une sécurité alimentaire « soutenable » à l'échelle mondiale, les Français continuent à réduire leur consommation de produits animaux tout en acceptant de payer un peu plus, valorisant différents types de qualité. Dans le même temps, les consommateurs se montrent plus exigeants : s'ils ont conscience de défendre l'agro-biodiversité, des valeurs et un patrimoine vivant dans leur acte d'achat, ils cherchent aussi à s'assurer que cela renvoie à une réalité dans les filières. Dans ce contexte, la spécialisation régionale et l'industrialisation de l'élevage marquent le pas, tandis que les dynamiques territoriales autour d'élevages reconnectés à leur environnement se renforcent (circuits de proximité, filières et races locales, approvisionnement de la restauration collective). Avec les progrès de la société numérique, la transparence sur les pratiques et les conditions d'élevage se développe, notamment en circuits courts où l'éleveur doit « partager » sa ferme avec « ses » consommateurs. Le plein air, l'élevage à l'herbe et le bio sont valorisés.

Les animaux se fondent dans un nouvel équilibre paysager

Au-delà du système agroalimentaire, se dessinent de nouveaux équilibres, caractéristiques d'un respect citoyen de la biodiversité dans une logique résolument paysagère. La succession de crises écologiques et économiques dans les années 2000 et 2010, une accumulation de rapports officiels montrant la non-soutenabilité de la trajectoire actuelle, amènent progressivement un changement du regard dominant sur la place de l'Humain dans la nature. Un certain « retour au rural » et un esprit de « sobriété environnementale » accompagnent ce changement de mentalités. Ces évolutions se traduisent par un renforcement des trames vertes et bleues centrées sur des zones riches de biodiversité, qui sont moins des sanctuaires que des poumons et des centres d'expérimentation de nouvelles cohabitations entre hommes et animaux sauvages. En conséquence, les animaux sont présents et visibles sur tout le territoire et la biodiversité se porte globalement mieux. La cohabitation avec les animaux sauvages, tel le

loup, se fait par expérimentations et successions de compromis.

Une « société du soin » qui valorise l'animal

Le thème de la « santé globale » (*One Health*) gagne en popularité et est de plus en plus intégrateur. La situation sanitaire, dans l'ensemble maîtrisée, facilite l'extension de la notion de « santé » au « bien-être physique et psychique » des individus, incorporant aussi une forte composante environnementale. Il ne s'agit plus seulement de combattre les infections, mais aussi de soigner le mental, de soulager les handicaps, d'accompagner les situations de dépendance avec une prise en charge généreuse et solidaire. Cette préoccupation « sociétale » du soin fait appel aux animaux qui, à partir des années 2020, jouent un rôle croissant dans l'accompagnement des malades, des personnes handicapées ou dépendantes.

La tendance est aux « médecines douces » et aux alternatives ou compléments aux thérapies allopathiques, plus qu'au développement des biotechnologies, animales ou végétales, qui ne suscitent pas l'adhésion de citoyens plutôt rétifs aux « manipulations du vivant ». L'exercice vétérinaire de groupe permet le développement de nouvelles spécialisations et l'association à des praticiens comportementalistes. Tout ceci accompagne le renforcement de la place et de la visibilité des animaux dans cette « société du soin ».

Le compagnonnage avec l'animal devient un facteur de convergence des statuts

Le travail et les services rendus par l'animal sont valorisés, tant d'un point de vue relationnel qu'économique ou environnemental. Les éleveurs retrouvent du sens à leur activité, par la proximité avec les bêtes et dans le cadre d'un rapport renouvelé au consommateur. On constate des hybridations entre les catégories animales avec l'arrivée, dans les foyers, d'animaux issus d'espèces traditionnellement dévolues à la production : cochons, lapins, poules, voire chèvres, etc. Ces évolutions sont prolongées par la place accordée aux animaux dans l'éducation des enfants, incités à s'occuper d'un animal mais aussi à s'intéresser à leur condition (visite d'élevages, parrainage dans les zoos, sorties « nature »).

Sans acquérir le statut juridique de personne morale, les animaux voient leurs « droits » (et les devoirs des propriétaires à leur égard) augmenter, quelles que soient leurs « fonctions ». Plutôt que par de grandes lois à portée générale, l'évolution du statut juridique s'opère par l'accumulation de dispositions réglementaires et de décisions jurisprudentielles, qui viennent étendre et préciser la notion de « bien-être animal », y compris pour l'animal sauvage.

3 - Scénario *Les animaux comme variables d'ajustement*

Dans ce troisième scénario, la situation est économiquement dégradée, socialement sensible, et dominée par les urbains. On assiste à une massification et une automatisation des rapports sociaux, comme des rapports à l'animal. Cette tendance, si elle permet de répondre à certains enjeux alimentaires, économiques ou sanitaires, provoque un divorce croissant avec une frange de la population⁷.



Les risques zoonotiques justifient une priorité donnée à l'humain

Les crises épidémiques liées à des zoonoses majeures composent une situation sanitaire tendue au niveau mondial. Après la découverte de germes infectieux dans un laboratoire clandestin en 2024, la crainte d'une attaque terroriste, à travers un agent biologique, inquiète la population, d'autant que l'intensification de l'élevage, le changement climatique et l'augmentation des échanges compliquent la maîtrise sanitaire. Les antibiotiques, vus comme une ressource en voie d'épuisement, sont de plus en plus réservés aux populations humaines. En règle générale, l'enjeu de santé publique prime sur les préoccupations éthiques et même économiques liées aux soins animaux. C'est dans cet objectif que l'État assure un maillage territorial vétérinaire et sanitaire serré. L'expérimentation animale, qui a permis des avancées décisives dans le traitement de certaines maladies, est moins décriée que dans les années 2010. La présence des animaux dans les espaces médico-sociaux est en revanche en recul, par crainte des risques sanitaires qu'ils représentent.

La biodiversité perçue d'abord comme ressource génétique

En matière d'aménagement du territoire, la priorité est donnée aux activités humaines et à la relance productive, dans un monde de concurrence internationale exacerbée. Le suicide d'un éleveur, victime d'attaques répétées de loups, est le déclencheur d'un durcissement du contrôle des « nuisances animales » et d'une politique faisant primer les intérêts économiques locaux. Faute de pouvoir enrayer la perte de biodiversité et la dégradation des écosystèmes, l'action publique se concentre dans les parcs et autres *hot*

7. Crédits photos : Delaval.

spots, zones sanctuarisées riches de diversité biologique. D'importants moyens sont également mobilisés pour constituer de vastes banques de gènes, au total bien plus faciles à gérer que la biodiversité *in situ*.

Des filières agricoles aux « chaînes globales de valeur »

La notion de « filière » agricole est graduellement remplacée par une logique industrielle bioéconomique, portée par de grandes entreprises intégrant progressivement les productions animales. Les innovations agricoles permettent de produire plus de céréales, plus de viande, pour répondre à une demande protéique mondiale en forte hausse. Après des années de turbulences, la croissance mondiale repart en 2022, tirée par les « nouveaux émergents ». L'atonie du marché intérieur français conduit les opérateurs à orienter l'appareil productif vers l'export. Une lutte pour le contrôle des approvisionnements et des normes oppose bioraffineries, négociants internationaux et grandes entreprises de l'agroalimentaire et de la distribution. Les agriculteurs sont essentiellement des producteurs de matières premières, y compris en élevage. La simplification des systèmes signifie la quasi-disparition de la polyculture-élevage, au profit de la céréalisation et d'un élevage intensif, centré sur quelques races et rendu plus respectueux de l'environnement par le déploiement de schémas d'écologie industrielle.

Une différenciation du statut de l'animal en fonction des utilités pour l'homme

Des innovations en robotique et en agroalimentaire (nouvelles protéines) entrent en compétition avec les animaux. Face à ces alternatives plus rentables, les conditions d'existence des animaux se durcissent, au milieu des années 2020, avec une automatisation croissante des procédés et une diminution des interactions avec les hommes. La dissociation entre le « statut social » de l'animal de compagnie et celui de l'animal de production s'accroît dans un premier temps, renforcée par la gestion à distance par les éleveurs, à travers les interfaces numériques de l'élevage de précision. Les animaux familiers ont toujours leur place, même si des robots d'agrément, aux fortes capacités interactives, se déploient au tournant des années 2020. Les statuts juridiques accompagnent cette évolution, avec une différenciation normative fondée sur la fonction sociétale et la « destination » de l'animal. Pour les animaux de production, les règles de bien-être sont d'abord assouplies, à titre dérogatoire, pour faire face à une concurrence exacerbée (importations de pays moins protecteurs par exemple), puis elles reposent de plus en plus sur des référentiels privés de certification, avec étiquetage obligatoire du niveau d'exigence respecté pour chaque production.

Un divorce croissant entre le système alimentaire et une partie des citoyens

Ces évolutions masquent des disparités croissantes au sein de la population française. Si les besoins alimentaires quantitatifs et qualitatifs sont globalement satisfaits, on assiste à une sécession d'une frange croissante de consommateurs. Les repas collectifs (famille, amis, cantines) sont l'occasion de critiquer le système agro-industriel, une bonne partie des consommateurs n'accordant qu'une confiance limitée aux labels privés mis en place.

La question animale, délaissée depuis le « pic » de 2016, redevient à la fin des années 2020 un point focal dans la concurrence entre médias pour capter l'attention du public. À la croisée des mouvements libertaires de type Anonymous et des groupes pro-animaux, des militants publient des informations confidentielles (et alarmantes) sur la façon dont sont traités les animaux. À l'Assemblée nationale, le club parlementaire anti-spéciste, créé en 2027, parvient à mettre en débat l'abolition de la mort utilitaire, mesure qui semble pour beaucoup irréaliste mais qui témoigne d'une contestation croissante et de plus en plus agissante.

4 - Scénario L'animal idéalisé et exfiltré

Dans une économie prospère, dominée par les enjeux et visions des urbains, la question animale devient centrale à mesure que les interactions hommes-animaux se réduisent⁸.



Un système alimentaire en route vers le « tout végétal »

Les alimentations valorisant un moindre recours aux productions animales gagnent en importance, pour concerner plus d'un quart de la population en 2025 et 55 % des moins de 30 ans. Cette tendance, motivée par l'éthique, la durabilité et la santé globale, est amplifiée par le soutien des géants de la Silicon Valley, qui investissent massivement dans la recherche et le développement de produits de substitution. En 2020 déjà, la publication d'un rapport conjoint des grandes organisations internationales (OMS, FAO,

Banque mondiale) rappelait que « pour nourrir durablement tout le monde, il faudra surtout manger moins de viande ».

Sous ces pressions, les produits animaux, aliments qui fâchent, sont souvent écartés des repas et, par esprit de dérision ou de contestation, le consommateur carnivore militant se présente comme « un résistant ». Ce système alimentaire tourné vers le végétal induit une crise de l'élevage, en particulier intensif, et une baisse drastique du nombre d'exploitations, divisé par 5 en 10 ans. À partir de 2024, suite à une énième crise du secteur, les politiques publiques entament un virage, privilégiant la reconversion et la sortie du métier (pré-retraite, aide à la décapitalisation). Seules tirent leur épingle du jeu les productions à haute valeur ajoutée et favorisant des races de qualité destinées à des consommateurs moins nombreux, mais prêts à en payer le prix.

Une dynamique auto-entretenu entre protection croissante et effacement des animaux

Portés par des penseurs charismatiques et des personnalités médiatiques, les discours sur la « cause animale » connaissent un franc succès, alimenté par une série de scandales. Les défenseurs du *statu quo* sont mal perçus. Le respect des animaux devient un sujet très politisé, partout où ces derniers sont « exploités » et menacés. En 2023, une pétition en ligne promouvant l'octroi à tous les animaux du statut de « sujet de droits » recueille plus de 3 millions de soutiens en France. Au cours des années 2020, la question animale devient un véritable point d'attention médiatique, les sujets sensibles et les formats émotionnels étant privilégiés pour instruire le procès de l'élevage industriel et de l'exploitation animale en général.

Dans la sphère privée, le statut de l'animal de compagnie tend à rejoindre celui d'une personne dépendante (disposant de droits mais dispensée de certains devoirs). On constate une évolution similaire mais plus tardive pour l'animal d'élevage et l'animal sauvage. Parallèlement, les occasions d'interactions réelles avec l'animal se raréfient. La baisse de consommation de produits animaux a entraîné une chute du nombre d'élevages et, progressivement, l'animal de compagnie est perçu comme contraignant. Les enfants préfèrent s'occuper d'un animal virtuel assorti d'une « sortie nature » de temps en temps.

Une quasi-disparition de l'animal dans les enjeux de santé

La pression contre l'exploitation animale est lourde de conséquences en matière de santé et de soins. Les interventions sur le vivant (biotechnologies, expérimentations)

8. Crédits photos : Clubic.com ; Spin Master Toys ; Cheick.Saidou/Min.Agri.Fr.

sont strictement contrôlées et souvent discréditées. En 2026, sous la pression d'ONG étayant leurs discours sur la disponibilité d'alternatives, une directive communautaire abolit les expérimentations animales. Dans certains cas, la substitution (expérimentations sur tissus *in vitro*, etc.) permet en effet de pallier cette interdiction. Dans d'autres, l'expérimentation animale est finalement délocalisée dans d'autres régions du monde.

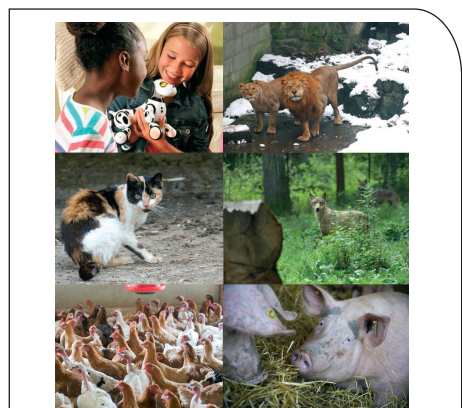
Les pouvoirs publics font le constat de la difficulté d'accompagner des situations de maladie ou de dépendance par le contact avec l'animal, en milieu médico-social, du fait de contraintes de gestion et de risques juridiques pour les établissements. En milieu rural, du fait de la quasi-disparition de l'élevage, l'exercice de la médecine vétérinaire devient moins rentable et les cabinets ferment les uns après les autres, lors des départs en retraite. Les éleveurs restants assurent eux-mêmes une grande partie des soins.

Le quadrillage environnemental du territoire, source de tensions croissantes

Des rapports alarmants sur l'érosion de la biodiversité et ses conséquences font monter ce sujet parmi les préoccupations des citoyens. Le « Sommet international de la biodiversité », à Paris, en 2022, accroît encore cette sensibilité. Les obligations écologiques se durcissent et le gouvernement organise, à compter de la loi biodiversité de 2023, un véritable quadrillage environnemental, limitant parfois fortement les activités humaines. Ce dispositif donne des premiers résultats encourageants dès la fin de la décennie 2020, mais il devient source de tensions au niveau local, surtout en milieu rural où il ravive les débats sur la place de l'Homme, de la Nature et de l'Animal sauvage. Ce dernier, jouissant d'un statut très protecteur, redevient un objet de luttes autour de quelques cas emblématiques.

5 - Scénario Une question animale éclatée

Dans une société prospère, individualiste, largement dépolitisée malgré des inégalités marquées, la question animale se dilue en une pluralité de logiques sectorielles⁹.



Système alimentaire pluraliste et « alimentations particulières »¹⁰

En 2030, la « question alimentaire » est dépolitisée. La mode est aux protéines végétales et d'insectes, puis à la viande *in vitro*. Ces innovations modifient le modèle alimentaire français traditionnel, fragilisé par les évolutions de la famille, du travail et de l'espace urbain. C'est le triomphe des « alimentations particulières » et des tribus alimentaires. Mais les produits misant sur le typique, le local et le goût trouvent aussi leur marché. Enfin, le facteur prix reste prioritaire pour une grande partie de la population. Portées par un contexte économique assez prospère, les filières agricoles s'adaptent à ces alimentations sur mesure : des filières bioéconomiques de valorisation des productions animales, allant de l'intensif au bio, côtoient des filières locales misant sur l'image et la qualité, grâce à une diversification des races d'élevage, y compris les races à faibles effectifs.

Le militantisme pro-animal stagne

Leurs relais médiatiques s'étant fragilisés depuis 2020, les groupes radicaux « pro-animaux » échouent à structurer un mouvement porteur d'un projet de société. Certains basculent alors vers l'action directe de libération dans les grands élevages. Si les dispositifs de traçabilité sont très présents, de l'élevage au consommateur, les militants de la libération animale fantasment un complot d'autorités et d'acteurs économiques cherchant à déguiser la réalité derrière des normes, et ils en critiquent d'autant plus l'élevage industriel et les IAA.

Pour la plupart des Français, l'attachement à leur animal de compagnie coexiste avec une certaine indifférence à l'égard des autres animaux. On observe un déni de la mort pour les animaux familiers et une banalisation voire un escamotage de la mort utilitaire des animaux de production.

Une intégration des enjeux sanitaires animaux et humains sous l'égide du concept de One Health

Avec l'idée de « santé globale », la priorité est donnée, selon une approche purement scientifique, aux enjeux tels que les maladies transmissibles. Il s'agit de maintenir sous contrôle la situation sanitaire globale. Soigner les animaux est utile si cela contribue à une maîtrise de la santé humaine ou répond à un impératif économique. Les contraintes budgétaires conduisent les autorités à privatiser tout un pan du système public de soins et à renvoyer la prise en charge des dépendances, par exemple, aux assurances et mutuelles. Si les privilégiés profitent de soins personnalisés où les animaux sont admis et valorisés, les plus dému-

nis ont accès à une protection sociale minimale qui laisse peu de places aux bêtes.

Le recours massif aux biotechnologies est légitimé par les progrès scientifiques. L'expérimentation animale, considérée comme essentielle, continue de se pratiquer dans le respect des règles communautaires actuelles.

L'écosystème, un cadre global de maîtrise de la biodiversité

En 2024, la succession de crises écologiques amène le gouvernement à engager un nouveau programme basé sur la continuité écologique, plus structurant que les actuelles trames vertes et bleues. Ces nouveaux schémas d'aménagement sont centrés sur des zones d'intérêt écologique prioritaire et les parcs naturels, à la fois réservoirs et centres d'expérimentation (« laboratoires à ciel ouvert »). Il s'agit de favoriser la continuité écologique, en tenant compte du changement climatique, qui ne permet plus d'envisager un *statu quo* des espèces et des espaces. Certaines activités d'élevage, notamment, participent pleinement de ces schémas. Les régulations des populations animales sont acceptées lorsqu'elles sont écologiquement fondées. La cohabitation entre humains et animaux sauvages se fait autant par simulations écologiques que par expérimentations locales. Progressivement, la notion de protection des animaux sauvages s'efface et intègre une logique de gestion écosystémique paysagère jugée plus pertinente.

Une différenciation fonctionnelle du statut de l'animal, mais un *statu quo* juridique

Les logiques sectorielles (économiques, sanitaires, écologiques, etc.) s'autonomisent, dans une réelle indifférence du public. Des innovations en robotique concurrencent puis limitent les interactions directes homme-animal. Ainsi, dans les plus grandes exploitations, l'associé-gérant visite encore ses bêtes une fois par jour pour « garder le coup d'œil », mais l'automatisation de la gestion du troupeau et les outils d'aide à la décision lui permettent de contrôler l'essentiel à distance. Dans un tout autre domaine, les conditions d'existence des animaux sont parfois menacées par ces alternatives technologiques, plus rentables et qui gagnent en fiabilité, tels les casques et lunettes qui peuvent remplacer les chiens guides pour aveugles. Les animaux de compagnie, d'abord non concernés en raison de l'attachement de leurs maîtres, finissent aussi par être supplantés par des alternatives

9. Crédits photos : Spin Master Toys ; ImagineChina ; Cheick.Saidou/Min.Agri.Fr ; Xavier Remongin/Min.Agri.Fr ; Xavier Remongin/Min.agri.fr ; Xavier Remongin/Min.agri.fr.

10. Fischler C., (dir), 2013, *Les alimentations particulières. Mangerons-nous encore ensemble demain ?*, Odile Jacob.

high tech. La robotique ludique fait des progrès et permet, à l'aube des années 2030, de proposer aux enfants, pour un prix raisonnable, un robot de compagnie capable de répliquer des liens d'attachement et des interactions « animal-maître » complexes, tout en disposant toujours d'un bouton *on/off*.

Dans l'intervalle, la séparation s'est accentuée entre animal « de compagnie » et animal « de production ». Si l'un est traité comme un membre de la famille, véritable individu avec sa personnalité propre, l'autre s'apparente plus à un individu « statistique » au sein d'une population, dont les performances sont enregistrées, évaluées relativement aux autres membres du troupeau (ou du « lot »), et dont l'environnement est ajusté en conséquence (alimentation adaptée, traitements ciblés, etc.). Les exploitations orientées vers les marchés de terroir et les créneaux valorisant une typicité ne suivent toutefois pas cette tendance à la massification du rapport Homme-Animal. La stabilité des statuts juridiques permet d'accompagner ces évolutions, sans rupture majeure.

6 - Quelques enseignements transversaux

L'objectif de cette réflexion prospective était d'anticiper l'éventail des évolutions possibles du rapport Homme-Animal. Les cinq scénarios témoignent du caractère ouvert de la question, mais aussi de son intrication avec d'autres enjeux qui l'englobent : enjeux de santé, alimentaires, environnementaux, médiatiques, juridiques, culturels, politiques, technologiques, etc.

La comparaison de ces cinq scénarios, sur la base de six critères (encadré 2), permet de dégager quelques conclusions transversales.

Parmi les cinq scénarios, certains voient la question animale gagner en importance dans les affaires publiques (scénario « L'animal intégré » ou « L'animal idéalisé et exfiltré »), alors qu'elle rétrograde dans l'ordre des priorités voire se délite dans d'autres (« Une question animale éclatée »).

Pour ce qui est des interactions concrètes entre humains et animaux, seul « L'animal intégré » présente un avenir où les animaux sont physiquement plus présents qu'aujourd'hui. Les populations y sont plus nombreuses, visibles et en interactions plus fréquentes avec l'homme. Dans les scénarios « Les animaux, variables d'ajustement » et « L'animal idéalisé et exfiltré », ces relations

Encadré 2 - Six axes d'analyse pour comparer les scénarios

Les avènements possibles du rapport Homme-Animal peuvent être situés les uns par rapport aux autres sur la base de six critères, que l'on exprimera ci-dessous à travers des interrogations :

1 - Les différents enjeux associés au rapport Homme-Animal (évolution de l'élevage, de la gestion de la biodiversité, de la place des animaux de compagnie, etc.) suivent-ils des logiques autonomes ou au contraire sont-ils posés de manière unifiée comme une seule et même « question animale » ?

2 - Pour les Français, pour la classe politique, et au regard des autres défis communs (sécurité intérieure, chômage, problèmes sociaux, vie des institutions, etc.), ces enjeux sont-ils secondaires ou, au contraire, de première importance ?

3 - Le degré de conflictualité avec lequel ces différents enjeux sont vécus et gérés au sein de la société est-il plutôt faible ou plutôt fort ?

4 - En termes de statuts, assiste-t-on à une réification croissante de l'animal ou au contraire à une « montée en personnalité » ? Les animaux sont-ils plutôt considérés comme des objets ou comme des sujets ?

5 - Les statuts sociaux et juridiques de l'animal tendent-ils plutôt à converger ou, inversement, à diverger selon les situations ?

6 - S'orientent-ils vers plus ou moins d'interactions concrètes entre les humains et les animaux ? Ces interactions sont-elles plus en plus ou de moins en moins fréquentes ? Qu'en est-il de leur intensité : simple coexistence, compagnonnage, etc. ?

diminuent fortement alors que, inversement, l'animal est présent dans les débats.

Nos scénarios soulignent l'importance de trois éléments de contexte : l'évolution de la situation économique, la transformation des enjeux sanitaires, les dynamiques urbain/rural. La montée en puissance de la question animale et des enjeux associés, ainsi que la progression des statuts sociaux ou juridiques des animaux, semblent plus difficiles à conjecturer lorsque les contextes économique ou sanitaire sont très tendus (« Les animaux, variables d'ajustement »). Par ailleurs, le degré de conflictualité du sujet ainsi que l'éclatement des questions animales sont plus marqués dans les scénarios anticipant une divergence entre un monde citadin dominant et une ruralité marginalisée.

Assez logiquement, dans les cinq scénarios, plus les fonctions attribuées aux animaux dans la société sont grandes et plus la « question animale » est posée de manière globale, intégrée, explicite. De même, l'unification des enjeux autour d'une « question animale » centrale semble aller de pair avec une homogénéisation des statuts et une montée en subjectivité (« animal sujet » vs « animal objet »). Un recul en matière de statuts paraît peu probable, même s'il peut s'envisager pour certains animaux, dans les scénarios où le rapport Homme-Animal est sectorisé et jugé secondaire.

De manière moins attendue, l'affirmation des problématiques animales n'est pas nécessairement synonyme de conflits croissants. Le scénario « L'animal intégré » l'illustre bien. En revanche, les antagonismes sont forts dans les scénarios où les interactions concrètes sont les plus faibles (« L'animal idéalisé et exfiltré », « L'animal variable d'ajustement »). Le sujet sera donc, demain, d'autant plus pacifié ou clivant que les citoyens, les leaders politiques et d'opinion, etc., auront à coexister ou pas avec des animaux dans la société.

Au niveau national, la conflictualité sera d'autant plus élevée que les principes moraux et les idéologies primeront sur la réalité vécue au contact des animaux. Les trajectoires contrastées des scénarios « L'animal intégré » et « L'animal, variable d'ajustement » le montrent clairement : plus les Français seront familiers avec les animaux (et pas uniquement leur animal de compagnie), plus le traitement de la question animale pourra se faire sur le registre de l'éthique et de la conciliation, par le compromis des intérêts et « droits » des animaux et de ceux qui les gèrent, les élèvent, et subissent aussi parfois leur présence.

**Florent Bidaud, Madeleine Lesage,
Pierre Clauquin**
Centre d'études et de prospective

Dernières analyses publiées par le Centre d'études et de prospective du ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt

Analyse n° 58, juillet 2013, Statut et droits de l'animal d'élevage en France : évolution, enjeux et perspectives
Analyse n° 59, juillet 2013, L'agroécologie : des définitions variées, des principes communs
Analyse n° 60, juillet 2013, Des systèmes de production visant la double performance économique et environnementale
Analyse n° 61, septembre 2013, L'agriculture de conservation
Analyse n° 62, septembre 2013, Agriculture, forêt, climat : vers des stratégies d'adaptation - Résultats clés de la prospective AFClim
Analyse n° 63, septembre 2013, Transitions vers la double performance : quelques approches sociologiques de la diffusion des pratiques agroécologiques
Analyse n° 64, octobre 2013, Les différences sociales en matière d'alimentation
Analyse n° 65, novembre 2013, Le Partenariat Européen pour l'Innovation (PEI) : la mise en réseaux comme levier de l'innovation en agriculture
Analyse n° 66, janvier 2014, Zoonoses émergentes et réémergentes : enjeux et perspectives
Analyse n° 67, février 2014, Le recours aux satellites en agriculture : évolutions récentes et perspectives
Analyse n° 68, avril 2014, La disponibilité future de la ressource en eau en France : quelle place pour le secteur agricole ?
Analyse n° 69, mai 2014, Consommations et pratiques alimentaires durables : analyse de données nationales issues d'enquêtes d'opinion
Analyse n° 70, mai 2014, Évaluation du volet « mobilisation des bois chablis » du plan de solidarité nationale consécutif à la tempête Klaus
Analyse n° 71, juin 2014, Défis sociaux et environnementaux du capitalisme agraire. Le cas des plantations de palmier en huile en Asie du Sud-Est
Analyse n° 72, juillet 2014, Des « biens publics » au « verdissement » : l'influence des nouveaux acteurs de la réforme de la PAC
Analyse n° 73, octobre 2014, L'agriculture française face au défi climatique : quelles perspectives d'atténuation de ses émissions de gaz à effet de serre ?
Analyse n° 74, octobre 2014, Le nouveau *Farm Bill* américain : un renforcement des assurances agricoles subventionnées et des filets de sécurité anticycliques
Analyse n° 75, novembre 2014, L'agriculture à « Haute Valeur Naturelle » en France métropolitaine - Un indicateur pour le suivi de la biodiversité et l'évaluation de la politique de développement rural
Analyse n° 76, janvier 2015, Des projets agro-environnementaux innovants, intégrés et collectifs : quelques enseignements tirés de l'analyse d'expériences de terrain
Analyse n° 77, mars 2015, Quelle adaptation de l'agriculture à la disponibilité en eau dans la Drôme des collines ?
Analyse n° 78, avril 2015, Inégalités sociales et alimentation. Besoins et attentes des personnes en situation d'insécurité alimentaire
Analyse n° 79, avril 2015, Produits de stimulation en agriculture visant à améliorer les fonctionnalités biologiques des sols et des plantes : état des lieux et perspectives
Analyse n° 80, juin 2015, Les innovations technologiques, leviers de réduction du gaspillage dans le secteur agro-alimentaire
Analyse n° 81, juillet 2015, La gestion durable du bâti agricole périurbain : gouvernance et enjeux locaux. Le cas des hameaux agricoles dans l'Hérault
Analyse n° 82, septembre 2015, Les antibiorésistances en élevage : vers des solutions intégrées
Analyse n° 83, septembre 2015, Évaluation du Plan Banane Durable 1 : résultats et perspectives
Analyse n° 84, septembre 2015, « Zéro défaut » ? La distribution des fruits et légumes et ses critiques comme révélateurs des transformations de l'agriculture
Analyse n° 85, novembre 2015, Diffusion au public des résultats des contrôles sanitaires officiels : enseignements d'une comparaison internationale
Analyse n° 86, décembre 2015, Les fermes laitières de polyculture-élevage : atouts et défis pour l'avenir
Analyse n° 87, décembre 2015, Communiquer sur la qualité sanitaire des aliments en France : enjeux et perspectives
Analyse n° 88, décembre 2015, L'avenir de l'installation dans la Nièvre : un exemple de prospective agricole
Analyse n° 89, mai 2016, Des scénarios prospectifs au service de l'élaboration d'une stratégie nationale : l'exemple du volet agricole des scénarios Énergie-Climat-Air
Analyse n° 90, mai 2016, L'agriculture familiale en France métropolitaine : éléments de définition et de quantification
Analyse n° 91, juin 2016, La gestion publique des questions agricoles en Australie
Analyse n° 92, juillet 2016, Les espaces-tests agricoles : expérimenter l'agriculture avant de s'installer

Tous ces numéros sont téléchargeables aux adresses suivantes :

<http://agriculture.gouv.fr/publications-du-cep>

<http://agreste.agriculture.gouv.fr/publications/analyse/>

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Secrétariat Général

Service de la statistique et de la prospective

Centre d'études et de prospective

3 rue Barbet de Jouy

75349 PARIS Cedex 07

Sites Internet : www.agreste.agriculture.gouv.fr

www.agriculture.gouv.fr

Directrice de la publication : Béatrice Sédillot

Rédacteur en chef : Bruno Héroult

Mel : bruno.herault@agriculture.gouv.fr

Tél. : 01 49 55 85 75

Composition : SSP Beauvais

Dépôt légal : À parution © 2016